

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2807)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL205

présenté par
Mme Mazetier, rapporteure

ARTICLE 19 TER

À l'alinéa 13, supprimer le mot : « qui ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.